



Déclaration des personnes physiques

Impôt cantonal, communal et ecclésiastique Impôt fédéral direct

Commune:		Nº contribuable:		Doss	ier:	
				éléphone :		
			Adress	e e-mail (@):		
			Si besoin	, mention des cool	rdonnées de la personne ayar	nt rempli votre déclaration:
Situation personnelle, prof	essionnelle et fa	amiliale au 31 décem	nbre 2016			
	élibataire	mariés / partenaires enre		veuf-ve	☐ séparé-e	☐ divorcé-e
Contribuable			Conjoint -	е		
Date de naissance			Date de nais	sance		
Numéro AVS			Numéro AVS	3		
Profession exercée			Profession e	xercée		
Employeur principal			Employeur p	rincipal		
Début d'activité en 2016 le				vité en 2016 le		
Arrivée en 2016 le			Arrivée en 2	016 le		
Provenance (canton/pays)			Provenance	(canton/pays)		
Confession	atholique 🗌 réformé-	e 🗌 autre 🔲 sans	Confession		catholique réformé	e autre sans
Statut salarié-e a	griculteur-trice	étudiant-e	Statut 🗌 s	alarié-e	agriculteur-trice	étudiant-e
☐ salarié-e de sa sté ☐ re	entier-ère	apprenti-e		alarié-e de sa sté	rentier-ère	apprenti-e
☐ indépendant-e ☐ a	gent-e d'assurance	sans act. lucrative	i.	ndépendant-e	agent-e d'assurance	sans act. lucrative
Enfants dont le contribuab	le assume l'entr	etien dans une mesi				
	rénom	Naissance le	Formation A E	Employeur/étab	lissement d'instruction	Fin de formation
M F						
($\mathbf{M} = masculin$; $\mathbf{F} = f\acute{e}minin$)			(A = apprenti-	e; E = étudiant-e	ou écolier-ère)	
Observations et indication	s des périodes s	ans activité ou de se	ervice milita	ire effectué	en 2016 (dates)	
Indications relatives au re	mboursement d'	un éventuel trop-per	rcu d'impôt	ou de l'impô	t anticipé	
Nom et prénom du titulaire du co		-	-			
IBAN CH						
Si vous désirez remplir la p					de JuraTax, veuille	z cocher la case
correspondante ci-après (,	
Je téléchargerai le logicie	l JuraTax sur inter	net ⇒www.JuraTax.ch	ou j'utilisera	i l'appication 、	Juratax Online.	



1. REVENU DU TRAVAIL Code Code Contribuable Conjoint - e Revenu de l'activité dépendante : 100 100C salaire net (sans rachat 2^{ème} pilier), y compris allocations familiales ___ 105 105C revenu en nature, part privée aux frais généraux 110 110C gain accessoire net_ 120 120C indemnités journalières Al 130 130C • jetons de présence, honoraires d'administrateur-trice_ Revenu de l'activité indépendante: 140 140C résultat de l'activité indépendante 150 150C • résultat de l'activité agricole et forestière_ 160 160C résultat de société simple, en nom collectif ou en commandite__ 170 170C résultat de l'activité accessoire indépendante _ 180 180C pertes commerciales non absorbées 182 182C cotisations personnelles AVS/AI/APG_ 184 184C rendement de titres compris dans le compte de pertes et profits 186 186C cotisations personnelles à un 2ème pilier (50 %) 188 188C gain de liquidation compris dans revenu ordinaire_ 190 190C allocations familiales pour indépendants-es / agriculteurs-trices ____ 2. RENTES, PENSIONS ET AUTRES INDEMNITES 200 200C Rente AVS, yc rente de-s l'enfant-s _ 210 210C Rente AI, yc compléments (indiquer le taux d'invalidité: ___ 220 220C Pensions, rentes découlant de la prévoyance prof. 230 230C Indemnités de l'assurance-chômage (joindre l'attestation) Autres rentes et prestations : ☐ rentes privées ☐ allocation maternité assurance militaire rentes SUVA ☐ APG indemnités journ. (sauf Al) 240 240C allocations familiales versées aux personnes non actives Pensions alimentaires reçues sous forme de rentes, yc la part de-s l'enfant-s mineur-s: 250 250C part de l'adulte (versée par : ___ 260 260C part de-s l'enfant-s (nom-s: _ 3. REVENU DE LA FORTUNE 300 Rendement net de la fortune immobilière privée (form. 4) 310 Excédent de dépenses de la fortune immobilière privée (form. 4)_ 320 320C Rendement net de la fortune immobilière commerciale (form. 4) 330 330C Excédent de dépenses de la fortune immobilière commerciale (form. 4) 340 Rendement de titres ou d'autres placements de capitaux (form. 5) 350C 350 Rendement de titres ou d'autres placements dans l'entreprise 360 360C Droit d'habitation Rentes viagères, entretien viager, etc. 370 370C Fourni-es par: Revenu net de successions non partagées, de copropriétés et 380 d'autres masses de biens (form. 6) 390 Excédent de dépenses (successions non partagées, copropriétés; form. 6) 4. AUTRES REVENUS 400 400C Autres revenus (genre: 480 480C **TOTAUX** (codes 100 à 400, resp. 100C à 400C)

490



REVENU TOTAL (codes 480 + 480C)

REVENU REALISE DURANT L'ANNEE 2016

5. DEDUCTIONS OBJECTIVES		
Frais professionnels liés à l'exercice d'une activité dépendante :		
frais d'obtention du revenu salarié (form. 7)	e 500	
	e <u>500C </u>	
 déduction en cas d'activité professionnelle des deux conjoints ou de collaboration régul profession indépendante de l'autre (max. Fr. 2'500.–) 	505	
Primes et cotisations d'assurances :	510	
cotisations AVS/Al des personnes non actives		5100
■ rachat d'années d'assurances (2ème pilier) / 50 % des cotisations au 2ème pilier (indépend	conjoint - dant-e) contribuabl	E1E
- Tacriat a arrives a assurances (2 piner) / 00 % acc constant at 2 piner (macpon	conjoint -	E1E0
contributions de prévoyance individuelle liée (pilier 3a)	e 520	
	e 520C	
	E0E0 .	
primes pour assurances-maladie et accidents (montant brut ; joindre justificatifs) / réduction des primes attribués par la existe de composaction.	5250 +	_
 ./. réduction des primes attribuée par la caisse de compensation	5252 -	-
intérêts de capitaux d'épargne	5256 +	_
• total	5259	
maximum : Fr. 5'100 mariés / Fr. 2'550 autres contribuables Fr. 530 en plus par personne ne cotisant pas à un 2 ^{ème} , ni à un 3 ^{ème} pilier a Fr. 750 en plus par enfant à charge (jusqu'à 18 ans) / Fr. 2'550 par jeu	ne adulte (de 18 à 25 ans) (code 62	0)
• total déductible (code 5259 / plafonné selon maximum ci-dessus) :		525
Autres déductions :		
■ intérêts passifs (form. 8): - intérêts privés		530
	nerciaux/agricoles	
• pensions alimentaires versées au conjoint divorcé / séparé, yc part enfants mineurs, au	-	
- part de l'adulte (versée à:		
- part de-s l'enfant-s (nom-s:		
cotisations et versements en faveur d'un parti politique		
• frais liés au handicap (form. 9)	550	
• frais de garde (max. Fr. 3'200 par enfant)	555	
REVENU NET I (code 490 ./. déductions des codes 500 à 555)	560	
• frais de maladie (form. 9)	570 +	
J. 5% du revenu net l	575 -	
solde déductible (codes 570 et 575)		580
dons (max. 10% du revenu net l)	585	
REVENU NET II (revenu net I ./. déductions des codes 580 et 585)	590	
6. DEDUCTIONS PERSONNELLES Ménage indépendant, sans enfant à charge, avec droit d'accueil de son(ses) en	fant(s) mineur(s) · Fr 1'600 =	600
Déduction en cas d'activité prof. exercée par une personne seule avec enfant à		
	ынагус . шах. гг. 2 эоо.—	_
 Enfants à charge et personnes secourues: par enfant âgé de moins de 18 ans ou faisant un apprentissage ou des études, si le con entretien dans une mesure prépondérante (Fr. 5'200.—, ou Fr. 5'900.— à partir de 3 en 		620
• supplément pour les enfants qui reçoivent leur instruction au-dehors (max. Fr. 9'800.–) Lieu d'instruction : Frais annuels :	630	
secours (Fr. 2'200.—/ personne secourue ; joindre justificatifs) Bénéficiaire :	640	
Autres déductions		
apprenti-e et étudiant-e : Fr. 3'800.— (à faire valoir par lui/elle-même)	660	
personnes âgées ou infirmes (conditions et tabelles : voir guide)	670	
• couples mariés ou partenariat enregistré (ménage commun Fr. 3'400)	680	
REVENU IMPOSABLE (code 590 ./. déductions des codes 600 à 680)	690	

F001616 JU 031

FORTUNE EN SUISSE ET A L'ETRANGER AU 31 DECEMBRE 2016

7. ACTIF									
Biens fonciers, y compris les pro	opriétés par étage	s (valeurs officielles):							
• dans la commune de domicile						علا	للل		
• dans d'autres communes jurassiennes									
• immeubles commerciaux				708					
■ immeubles agricoles (exploitant-e-s)				710			ш	Ш	
Fortune mobilière d'exploitation	:								
• bétail				720		ш	لــــــــــــــــــــــــــــــــــــــ	Ш	
 matériel d'exploitation agricole 				725		ш_		Ш	
 matériel d'exploitation non agricol 				730		ш	للل	Ш	
 autres actifs commerciaux 				735		ш	لــــــــــــــــــــــــــــــــــــــ		
Titres et autres placements de c	apitaux (form. 5)			740			1 1		
Titres et autres placements enga		745							
Fortune placée dans des société dans d'autres sociétés sans personr	s en nom collectif	ou en commandite suis	ses ou étrangères ou	750		1 1			
·		-							
Fortune nette à des successions priétés et autres masses de bier		, ,		755					
Véhicules privés (valeur résiduelle	:)			760			ш		
Assurances sur la vie avec valeu Société d'assurance	ur de rachat, assura Année de Conclusion	Année Sor	tes: nme Valeur de urée rachat fiscale	770					
Autre fortune :				770					
numéraire/billets de banque or/métaux précieux collections/œuvres d'art autre			780						
TOTAL DE L'ACTIF (codes 700 à 780)				790				L	
8. PASSIF									
	latta a muista a (farm	. 0)		800					
Dettes hypothécaires et autres d	- '	•		810					
Dettes hypothécaires et autres d				010					
Excédent de dettes à des successions non partagées (communautés héréditaires), ainsi qu'à des copropriétés et autres masses de biens (form. 6)									
FORTUNE NETTE (code 790 ./. codes 800 à 820)								L	
Déduction générale: couples mariés/partenaires enreg.: Fr. 53'000; autres contribuables: Fr. 26'500									
Fr. 26'500.— en plus pour chaque enfant au sens du code 620									
FORTUNE IMPOSABLE (code 84	10 ./. déductions des	s codes 860 à 870)		890	- 1	1 1	1 1		
Fortuna Description		,		202					
Fortune dans d'autres cantons				892 894				Щ.	
Fortune à l'étranger				094					
PRESTATIONS EN CAPITAL TO	DUCHEES (à caract	tère de prévoyance ou pou	r dommages permanents)						
2ème pilier (prév. prof.)] 3 ^{ème} pilier (A)	autres capitaux	contribuable	905			1 1		
,	3 3ème pilier (A)	autres capitaux	conjoint - e	905C					
,		·	·	045					
INVESTISSEMENT DANS DES	NOUVELLES EN I	REPRISES INNOVANTE		915					
			conjoint - e	915C					
Le/la soussigné-e/les soussigné à la vérité. Pour les personnes n	-	es enregistrés vivant en		_					

